

- 1. Bobineuse Hanssen : voir si possibilité d'installer un lavabo.
- 2. Demande d'un PC au local cariste VPA pour rentrer les matières engagées.
- 3. Dates de la commission vacanciers.
- 4. revoir l'étanchéité de la toiture récente MAP4 MAP6.
- 5. Volets de désenfumage MAP4 MAP6 bloqués.

- 1. La Direction répond par la négative en rappelant que ce sujet à déjà été traité. Nous répondons que suite aux augmentations de cadence, il est de plus en plus difficile de s'absenter. Nous indiquons également que ce sujet peut entraîner des réclamations (traces de graisse par exemple). La Direction nous indique qu'elle va se renseigner auprès de M Bonnière.
- 2. La Direction répond par la négative prétextant un coût élevé et aucun intérêt pour l'entreprise. Là encore nous répondons que suite aux augmentations de cadence, notamment lors des campagnes écrues, le cariste a ses 2 tapis à gérer, les galettes bobineuses, son nettoyage de zone ... Nous maintenons donc qu'il serait donc opportun de revoir le sujet. La Direction reste sur ses positions.
- 3. Attente de la fin des demandes, La Direction s'engage pour début mai au plus tard.
- 4. La Direction nous indique qu'elle n'a pas été mise au courant par le service bâtiment. Nous répondons que nos élus ont évoqué le sujet avec Y Bodart à plusieurs reprises.
- 5. La Direction indique qu'il y en a effectivement 3 à changer. Elle rappelle aussi que les extracteurs ne sont pas prévus pour aérer le hall MAP4 MAP6 mais uniquement pour désenfumer. Nous demandons donc à La Direction de réfléchir à une solution autre afin de soulager le personnel de la chaleur.
- divers.
 - Nous demandons à La Direction qu'il soit possible d'échanger un vêtement de travail hors d'usage sans que cela n'impute sur le quota de points attribués. La Direction répond qu'en cas d'échange standard, le quota personnel de point n'est pas imputé.

- Nous soulevons le problème que rencontrent les bobineurs lors des commandes de clients exigeant des diamètres de bobines filles 800 ; en effet, ceux-ci ont des difficultés à éjecter la dernière tournée, le bobineur étant obligé de monter sur la table pour pousser la bobine. La Direction va voir pour faire une Demande d'Analyse de Risques.
- Nous demandons les dates des NAO. Elles commenceront mi-avril.
- Nous demandons 1h de contrainte pour les personnes effectuant 2h de formation accolées à un poste de 8h de travail. La Direction répond par la négative considérant les heures de formation comme des heures non travaillées. La DRH propose de placer ces formations sur des repos. Ce à quoi nous répondons, que le cas échéant, nous réclamerons des heures de dérangement. La Direction rappelle que certaines formations sont obligatoires pour la tenue des postes. Nous ne contestons pas le caractère obligatoire des formations, mais nous rappelons à La Direction que les repos du régime F5 correspondent aux week-ends du régime F1 ; notre demande est donc légitime pour l'équité de l'ensemble du personnel. la DRH propose de revoir le planning et l'organisation des formations.

Fin de séance à 15h30